

délégues sont sans doute arrivés à la conclusion que, bien que nous ayons un très beau climat, un sol fertile et des étendues illimitées de terre propre à la culture, que le gouvernement a mises à la disposition des immigrants, à prix très réduits et à des termes faciles, si nous avions le libre-échange avec les Etats-Unis et que ce marché naturel nous fût ouvert nous pourrions recueillir les fruits de tous ces avantages naturels, ce que nous ne faisons pas aujourd'hui. Ils sont arrivés à la conclusion, je n'en doute pas, que si notre politique était changée et que nos classes laborieuses fussent soulagées des charges qui pèsent aujourd'hui sur elles, notre pays serait beaucoup plus avantageux pour la colonisation. Ils ont dû remarquer qu'en Canada on a beaucoup moins pour une piastre qu'en Angleterre, et que si ce désavantage n'est pas contre-balancé par un marché libre, notre pays ne se développera pas comme nous l'avons vainement espéré jusqu'à présent. Bien que nous ayons un magnifique climat, un sol fertile et de vastes étendues d'excellente terre, il y a d'un autre côté des influences contraires qui font plus que contre-balancer ces avantages et retardent l'immigration; et s'ils ont exprimé une opinion de ce genre dans leur rapport, nous avons droit de le savoir. S'ils ont déclaré que la politique nationale n'est pas favorable à l'immigration, nous devrions le savoir. S'ils ont dit au gouvernement que le fardeau des impôts a empêché beaucoup d'immigrants de venir s'établir dans le pays, nous avons droit de le savoir.

Je serais surpris que le gouvernement eût pris sur lui de donner instruction à ces délégués d'écarter tout ce qui avait un caractère politique, car c'est certainement ce côté de la médaille qui devrait être montré aux populations de la métropole. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que nos terres soient colonisées d'ici à plusieurs années, malgré notre climat favorable et le bas prix de ces terres, à moins que les autres conditions de la vie soient de nature à rendre ces terres à bon marché profitables aux colons. Le gouvernement n'a pas droit de retenir un rapport qui lui est transmis, quand même il contiendrait une opinion contraire à la sienne. Il est, au contraire, de son devoir de communiquer ce rapport à la chambre et au pays afin que nous puissions le lire et délibérer sur son contenu. S'ils ont remarqué que l'Ile du Prince-Edouard souffre des effets de la politique nationale, ce que savent tous les représentants intelligents du Canada; s'ils nous ont dit que la population de cette île paie \$120,000 par année pour exporter ses pommes de terre aux Etats-Unis, lorsqu'elle pourrait économiser cette somme sans l'existence de la politique nationale, nous avons droit de le savoir. S'ils nous ont dit que, dans le cas où les produits forestiers de ces provinces auraient librement accès au marché américain, cela donnerait de l'emploi aux immigrants de la métropole, nous avons droit de le savoir.

C'est faire injure à ce parlement et au pays que de refuser de nous communiquer les rapports de ces délégués, qui ont été payés par le peuple pour venir ici et faire rapport; et je me permettrai de rappeler aux ministres et à leurs partisans, qui refusent d'acquiescer à la demande de l'honorable député de Hudson-sud, que le peuple ne leur pardonnera pas ce refus. Je me permettrai de leur rappeler que le peuple insistera pour qu'ils ne nous refusent pas davantage les informations de ces délégués, qui sont venus ici pour donner ces informations, et pour lesquelles nous payons à même M. MACDONALD (Huron).

l'argent péniblement gagné par le peuple. Et par conséquent, je dis qu'il est du devoir du gouvernement de produire ces rapports, quand même ils renfermeraient des opinions opposées à celle du gouvernement.

M. MULOCK: Il me paraît regrettable qu'au moment où une pareille motion est présentée, le ministre de l'agriculture ne soit pas à son siège, ni le premier ministre. Je vois que dans le débat d'il y a quelques jours, le ministre de l'agriculture a admis l'existence de ce rapport. Aujourd'hui, le ministre de la justice nous dit que le rapport n'a été lu par aucun ministre de la Couronne, mais qu'il a été envoyé en Angleterre sans qu'on en eût pris communication. Je vous laisse à juger, M. l'Orateur, de même qu'aux membres de cette chambre, s'il est raisonnable de la part du gouvernement de demander au parlement un crédit de \$30,000, ostensiblement dans le but de favoriser l'immigration, et ensuite, après qu'il a reçu le rapport de ses propres délégués, de ne pas croire qu'il vaut la peine d'être lu et de refuser de le communiquer au peuple. A quoi servait-il de demander à ces messieurs de venir ici étudier notre pays, si les peuples étrangers ne sont pas renseignés par l'étude que ces délégués ont faite des ressources du Canada? L'an dernier, le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention d'inaugurer une politique vigoureuse d'immigration, et il s'est fait voter par le parlement une somme considérable, près de \$300,000, qu'il a commencé à dépenser en invitant des délégués de diverses parties de l'empire à venir en Canada étudier nos ressources pour informer ensuite les peuples étrangers des avantages qu'offre notre pays.

Je vois, devant moi, des messieurs qui ont exprimé leur vif désir de favoriser l'immigration. Je vois l'honorable député de Northumberland, qui se déclare parfois fortement en faveur de l'augmentation de notre population au moyen de l'immigration; mais lorsqu'il se trouve en présence de quelque chose qu'il ne peut pas envisager, il lui faut songer à autre chose. Je vois l'honorable ministre de la milice, qui prétend quelquefois s'intéresser vivement au bien-être du Canada, et qui suit les débats avec beaucoup d'attention; mais lorsque vient une question comme celle-ci, à laquelle il ne peut pas répondre, nous le voyons fortement occupé à d'autres affaires et incapable de prêter son attention au sujet dont la chambre est saisie. L'honorable député de Grey-est (M. Sproule) s'occupe parfois très attentivement des affaires de la chambre, et l'autre soir, alors que la question de l'immigration était sur le tapis, supposant que nous parlions d'une session antérieure, lorsque nous parlions de l'argent dépensé pour faire venir des délégués en Canada, et de ce que ces délégués avaient dit touchant les ressources du Canada, l'honorable député s'est écrié, dans l'exercice des hautes fonctions de président du comité qu'il remplissait alors: Je déclare hors d'ordre toute discussion concernant le rapport des délégués envoyés dans les provinces maritimes.

M. SPROULE: J'aimerais à corriger l'honorable député. J'ignore s'il était présent dans le temps, mais je puis dire que je n'ai rendu aucune décision de ce genre.

M. MULOCK: La chambre constatera avec plaisir, j'en suis sûr, que l'honorable député s'intéresse autant à cette question, qu'il y a un membre de la droite qui s'y intéresse; mais j'aimerais savoir où est le ministre de l'agriculture.